

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 18 mai à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 10 mai 2017 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni au foyer rural de Bugeat.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

Jean-Marc Bodin qui a donné pouvoir à Gérard Vinsot,
Éric Bossaert qui a donné pouvoir à Philippe Roche,
Michel Bourzat qui a donné pouvoir à Marie-Claude Lepage,
Nathalie Delcouderc-Juillard qui a donné pouvoir à Pierre Chevalier,
Sandra Délibit qui a donné pouvoir à Françoise Béziat,
Daniel Escurat qui a donné pouvoir à Alain Fonfrede,
Philippe Exposito qui a donné pouvoir à Daniel Poigneau,
Dominique Guillaume qui a donné pouvoir à Valérie Sérrurier,
Chantal Guivarch-Paisnel qui a donné pouvoir à Alain Gueguen,
Nathalie Le Gall qui a donné pouvoir à Jean-François Michon,
Martine Leclerc qui a donné pouvoir à Gilles Chazal,
Bernard Maupomé qui a donné pouvoir à Dominique Miermont,
Laurence Monteil qui a donné pouvoir à Mady Junisson,
Philippe Pelat qui a donné pouvoir à Marilou Padilla Ratelade,
Michel Pesteil qui a donné pouvoir à Christophe Arfeuillère,
Sylvie Prabonneau qui a donné pouvoir à Pierre Coutaud,
Marc Ranvier qui a donné pouvoir à Frédérique Fraysse,
François Ratelade qui a donné pouvoir à Pascal Montigny,
Jean-Michel Taudin qui a donné pouvoir à Éric Cheminade,

André Alanore, excusé (non représenté),
Gérard Arnaud, excusé (non représenté),
Françoise Béziat, excusée (non représentée),
Jean Bilotta, excusé (non représenté),
Robert Bredèche, excusé (non représenté),
Daniel Caraminot, excusé (représenté),
Michèle Chastagner, excusée (non représentée),
Michelle Chaumont, excusée (représentée),
Tony Cornelissen, excusé (non représenté),
Catherine Durand, excusée (non représentée),
Guy Faugeron, excusé (représenté),
Baptiste Galland, excusé (représenté),
Robert Gantheil, excusé (non représenté),
Fabienne Garnerin, excusée (non représentée),
Xavier Gruat, excusé (non représenté),
Thierry Guinot, excusé (non représenté),
Michel Guitard, excusé (non représenté),
Jean-François Loge, excusé (non représenté),

Cécile Martin, excusée (représentée),
Daniel Mazière, excusé (représenté),
Christiane Monteil, excusée (non représentée),
Didier Péneloux, excusé (représenté),
Nathalie Peyrat, excusée (non représentée),
Christine Rougerie, excusée (représentée),
Michel Saugeras, excusé (représenté),
Nelly Simandoux, excusée (non représentée),
Jean Stöhr, excusé (non représenté),

Certifié exécutoire après transmission en sous-préfecture

À Ussel, le 06/06/17

Le président,

M. Bernard Rouge est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membre en exercice = 103 // présents = 66 // pouvoir(s) = 18 // votants = 84

Convention d'entretien des itinéraires de randonnées et sites d'intérêt communautaire sur le secteur Val et plateaux bortoïs

Considérant que dans le cadre de sa politique d'insertion, la communauté de communes Val Plateaux Bortoïs avait conventionné avec l'association d'insertion « Coup de Main » pour l'entretien de la végétation et du balisage des itinéraires de randonnées (17 sentiers pédestre et 1 sentier équestre) ainsi que l'entretien de 8 sites et 2 zones de baignade ;

Considérant la nécessité d'assurer l'entretien des sentiers et des sites pour la saison touristique 2017 ;

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- approuve la signature d'une convention avec le chantier d'insertion « Coup de Main » pour la période du 1^{er} janvier- 31 décembre 2017 pour la réalisation des travaux suivant :
 - entretien des sentiers de randonnées pour un montant de 16 996 € TTC ;
 - entretien des sites pour un montant de 18 120 € TTC ;soit un total de 35 116 € TTC.
- autorise le président à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.



Pour extrait conforme,
À Bugeat, le 18 mai 2017
Le président,
Pierre Chevalier

